



La Maison de l'enfance plébiscitée

Le crédit de 6,63 millions destiné à la réalisation de la Maison de l'enfance a largement été accepté, par 231 voix contre 75 (75,5%). Le taux de participation s'élève à 25%.

Ce nouvel édifice abritera les trois classes d'Ecole enfantine, l'école à journée continue et la crèche. Il sera érigé à proximité de la halle de gymnastique.